

## **Réunion du conseil municipal de Rosières -Samedi 04 février 2017**

### **Restes à réaliser :**

Présentation par Mr Thomas adjoint administratif, des restes à réaliser qui seront validés au prochain CA.

Total des reports des dépenses en investissement : 217 501€

Total des reports des recettes en investissement : 69 991€

### **Achat d'une broyeuse :**

Une broyeuse d'occasion a été achetée aux enchères par la commune pour un coût de 2 720 euros.

Elle sera d'une grande utilité pour nettoyer les accotements.

### **Chauffage du presbytère**

Remplacement de la chaudière actuelle et installation d'un cumulus électrique pour montant total de 5051,27 euros HT.

### **Personnel communal:**

Jessica Wittemberg est remplacée par Mélissa Arnaud embauchée en contrat d'avenir 35 h hebdo pendant 3 ans. Elle effectuera son travail à l'école publique.

### **Recrutement des pompiers :**

Les pompiers nous ont alerté d'un manque d'effectif.

Un plan d'action a été mis en place avec une réunion publique avec le SDIS qui aura lieu le 15 février. La municipalité lance un appel à tous les élus et personnel communal.

Notons tout de même que 4 pompiers viennent d'intégrer le centre.

### **Ravins de Corboeuf:**

-La commune est propriétaire depuis vendredi 3 février de 4 parcelles sur les ravins de Corboeuf pour un coût total de 7 000 euros.

Il est prévu que 2 parcelles soient rétrocédées à Jean-Louis Cottier pour une somme totale de 2 500 euros.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour cette revente.

- Concernant les ravins, l'étude menée par le Conservatoire régional concernant la faune et la flore est terminée et nous sera prochainement présentée.

-

### **DETR camion et huisseries salle polyvalente :**

Deux demandes de DETR ont été faites pour un camion pousseur de déneigement et pour les huisseries de la salle polyvalente.

Les dossiers sont recevables

Montant pour le camion : 30 000 euros

Montant pour les huisseries : 70 000 euros

Nous avons donc demandé 50% des subventions

### **PLU :**

C'est l'agglomération qui devient compétente en matière d'urbanisme à partir du 27 mars 2017 sauf opposition des communes membres.

Nous devons donc nous prononcer sur cette question.

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de délibération qui s'oppose à ce transfert de compétences.

### **Echange entre commune et famille Quintin :**

Un échange d'une bande de terrain vient d'être fait entre la commune et la famille Quintin place de la gare.

### **Dénomination du lotissement la Ferrande II :**

Le conseil retient à l'unanimité la proposition qui est de dénommer le lotissement la Ferrande II : La Ferrande -Pré Moulin..

### **Quartier de l'Olme**

Après les travaux d'assainissement il est envisagé d'embellir ce quartier.

Un groupe d'élus composé de Pierre Eymaron , Pierre Vérot , Eric Bielewa , Adeline Giraud et Aline Angénieux sera chargé de mener une réflexion sur l'aménagement de ces surfaces.

### **Panneau d'information :**

Nous serons propriétaires de ce panneau en mars. Faut-il le garder en y faisant de la maintenance ? Ou alors faut-il envisager la location d'un nouvel outil ?

Le conseil décide de garder l'actuel et donc de différer la décision à plus tard.

### **Portail calvaire :**

Nous avons deux devis de deux entreprises rosiéroises : un de 1300 euros HT et un deuxième de 1875 euros HT.

Le conseil municipal opte pour la proposition la moins coûteuse

### **Devis pour assemblée de Bonnevialle :**

Le conseil accepte à l'unanimité le lancement des travaux concernant les planchers et les poutres de l'assemblée pour un coût de 7 043.34 euros HT.

### **Frais de scolarité :**

On nous demande une participation financière pour 2 enfants scolarisés sur Yssingeaux pour des raisons d'orientation. Le montant s'élève à 647 euros par enfant pour l'année scolaire 2016/2017

Le conseil valide à l'unanimité.

### **Maison des insectes :**

Adeline Giraud conseillère municipale présente son projet concernant la construction d'une maison à insectes. L'objectif est triple : lutter contre les parasites, assurer la pollinisation et sensibiliser.

Les employés communaux ainsi que certains élus s'occuperont de la construction faite essentiellement de matériaux de récupération.

Les élèves des deux écoles pourront s'y rendre s'ils le souhaitent pour des temps d'observation.

Le projet est accepté à l'unanimité.

### **Compte facebook :**

Il est accepté à l'unanimité l'ouverture d'un compte facebook pour la commune. Adeline Giraud , Laure Genin et Yann Montagnon en seront les modérateurs.

### **Fête de la musique :**

Aline Angénieux conseillère municipale explique au conseil le déroulement de l'après-midi du 21 juin concernant la fête de la musique . Des petits groupes d'élèves de l'école de musique se succéderont à la médiathèque . Puis un goûter sera offert aux enfants. Ensuite place au bal traditionnel par l'orchestre trad de l'école de musique et le maître à danser Samuel Jagger du CDMDT 43.

Le conseil valide le projet et le coût de l'intervention du maître à danser d'un montant de 100 euros.

### **Régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE et CI) :**

Le conseil municipal décide la mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les agents administratifs à compter du 01 mars 2017.

### **Maison de santé :**

Une réflexologue plantaire rejoindra l'équipe du pôle médical ½ journée par semaine très prochainement .

### **Informations diverses :**

La cérémonie de 8 mai aura lieu le dimanche 14 mai 2017.

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Attention changement d'ouverture du bureau pour cette élection: de 8 h à 19 h.